**Proposition de communiqué Unadel de Claude Grivel)**

Le gouvernement affiche une volonté d’efficacité, de simplification et d’économie. Porte-t-il pour autant une vraie ambition décentralisatrice qui pourrait ré enchanter la démocratie et réconcilier les citoyens avec leurs élus et plus largement avec la politique et le service public ? L’Unadel s’interroge sérieusement sur l’impact réel, au-delà des effets de communication,  des regroupements de région, de la suppression du niveau d’organisation territoriale en charge de la solidarité et de la disparition des intercommunalités de moins de 10 000 habitants.

L’ambition d’un nouvel acte de décentralisation porté par le gouvernement Ayrault a échoué sous la pression des lobbys et particulièrement des associations d’élus aussi nombreuses que d’intérêts antagonistes qui confortent les conservatismes et renforcent les plus forts.

Le découpage du texte initial en 3 volets a été contreproductif. Le souffle décentralisateur et la volonté de modernisation de l’action publique se sont dilués dans  l’affirmation de métropoles et dans l’installation de conférences territoriales de l’action publique et dans la création de pôle ruraux confortant le clivage entre territoires urbains et territoires ruraux, là où il fallait renforcer les liens entre eux.  La réintroduction de  la clause de compétence générale à toutes les échelles de collectivités avait un peu rassurés les acteurs de la culture et du secteur associatif sans supprimer leurs inquiétudes quant à la pérennité des moyens de financement et à la place de la société civile dans le débat public voir dans l’élaboration, la mise en uvre et l’évaluation des politiques publiques.

L’Unadel, comme beaucoup de ses partenaires et de ses réseaux en région, attendait beaucoup que le second volet de la loi vienne corriger et combler les manques du 1er volet. Or ce qui est mis aujourd’hui à notre connaissance donne le sentiment qu’on va une nouvelle fois passer à côté de l’essentiel en développant des structures de plus en plus  grosses, de plus en plus technocratiques, que ce soit au niveau des régions ou des intercommunalités, tout en déstabilisant l’organisation des services publics de proximité. En un mot là où il fallait rapprocher l’élu du citoyen et favorisant l’engagement de tous dans le bon fonctionnement de la vie de la cité en s’appuyant sur le vivre et le faire ensemble, on va à nouveau accentuer  les distances, creuser les écarts entre les riches et les pauvres, segmenter la responsabilité publique et renforcer le sentiment d’abandon et d’incompréhension qui contribuent  à renforcer l’abstention   ou le vote de rejet plus que d’adhésion.

L’efficacité dans la précipitation peut conduire encore plus vite à l’échec, sans garantir la réduction des dépenses tout en ajoutant un risque supplémentaire : celui d’accentuer le délitement de notre société et la perte de toutes ses valeurs fondatrices et républicaines, l’autorité tuant la liberté, l’efficacité faisant reculer l’égalité entre les hommes et les territoires, la rationalité budgétaire mettant en péril la fraternité et l’organisation de la solidarité avec les plus pauvres et les plus en difficultés.